



Fiche thématique

Energie

Dernière mise à jour : Juin 2025

OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE



Contexte

Le secteur de l'énergie en Tunisie est confronté à une série de défis croissants, notamment en termes de sécurité d'approvisionnement, de soutenabilité financière et de durabilité sociale et environnementale. Pour ce qui concerne la sécurité d'approvisionnement, le secteur connaît une baisse continue de la production des hydrocarbures conjuguée à une demande d'énergie en constante augmentation. Pour cette raison, le réseau décentralisé de production d'énergie à partir des ressources renouvelables nécessite un renforcement. Sur le plan financier, la dépendance du pays des importations de combustibles fossiles compromet la viabilité du compte courant. À terme, si la dépendance aux combustibles fossiles se poursuit, le déficit du compte courant de la Tunisie et les conditions de financement pourraient limiter sa capacité à importer l'énergie dont elle a besoin pour répondre à la demande croissante, étouffant ainsi l'activité économique. La nécessité d'augmenter la part des énergies renouvelables se pose ainsi en tant que condition pour le développement économique durable du pays.

La Stratégie énergétique de la Tunisie à l'Horizon 2035 vise à réduire la consommation d'énergie primaire de 30% et à atteindre une part de 30% d'énergies renouvelables dans le mix électrique d'ici 2030. Cette stratégie vise à contribuer à la décarbonation progressive de l'économie tunisienne, tout en étant socialement équitable et créatrice de richesse. La vision stratégique intègre les engagements de la Tunisie dans le cadre de l'Accord de Paris et tient compte des dimensions énergétiques, climatiques, économiques et sociales du secteur de l'énergie. Elle vise à garantir un approvisionnement énergétique sûr, accessible et abordable, tout en s'alignant sur l'objectif de neutralité carbone d'ici 2050. Les objectifs principaux de la stratégie incluent la sécurité énergétique, la décarbonation de l'économie, le développement économique et une transition socialement juste et inclusive, favorisant l'égalité des genres et la création d'emplois.

Programme d'appui au budget général de l'état

Le financement italien de 50 millions d'euros à crédit d'aide est un soutien au budget général de l'État. Cette contribution est conditionnée à la mise en œuvre par le gouvernement tunisien des réformes envisagées et identifiées dans le « Programme Commun d'Appui aux Réformes » qui est financé par les principaux bailleurs de fonds en Tunisie pour soutenir le pays dans la mise en œuvre des réformes structurelles prioritaires pour une relance économique durable.

La contribution de l'Italie veut soutenir la transition énergétique de la Tunisie, dans le but de diminuer la dépendance aux combustibles fossiles et de réduire les subventions étatiques onéreuses sur les prix de l'électricité conventionnelle.

Le versement de 50 millions d'euro en octobre 2024, a été conditionné à la réalisation de deux réformes relatives à l'amélioration du cadre contractuel et tarifaire pour l'autoproduction d'électricité à partir de sources d'énergie renouvelables :

- Un décret fixant le cadre contractuel entre les auto-producteurs et la STEG (Société Tunisienne d'Electricité et Gas) pour le transport de l'électricité et la vente de l'énergie excédentaire ;
- Une décision fixant le tarif de transport de la moyenne tension au sein du même schéma d'autoproduction, sur la base d'une étude du coût du service.

Budget : EUR 50M

Début des activités : 2024

Objectif général : diminuer la dépendance aux combustibles fossiles et réduire les subventions étatiques onéreuses sur les prix de l'électricité conventionnelle.

Programme « Transition Énergétique dans les Établissements Communaux - TEEC »

L'initiative vise à contribuer à l'atténuation du changement climatique à travers la réduction de la consommation énergétique des communes tunisiennes provenant des ressources non renouvelables. Cette initiative, qui se déroulera sur 3 ans, équipera au moins 1000 bâtiments communaux sur tout le territoire national avec des panneaux photovoltaïques qui produiront un total de 7 MW pour satisfaire leur besoin énergétique en basse tension. Le projet s'occupera également de raccorder les systèmes photovoltaïques au réseau de la STEG pour que les communes puissent alimenter le système avec l'énergie produite.

Budget : EUR 8,5M

Début des activités (prévu) : 2025

Organisme de mise en œuvre : Agence Nationale de Maitrise de l'Énergie (ANME)

Objectif général : contribuer à l'atténuation du changement climatique et au respect des engagements internationaux de la Tunisie.

Le programme TEEC prévoit la mise en place d'un système de suivi et d'évaluation en ligne pour mesurer la performance des systèmes solaires, suivre la consommation énergétique des bâtiments communaux et évaluer l'impact économique et environnemental de l'initiative. Ce système de suivi organisera les informations selon les indicateurs de performance établies par l'ANME-Agence Nationale de Maitrise de l'Énergie, fournissant des informations sur la production journalière et annuelle d'énergie à partir des ressources renouvelables, les gains énergétiques et financiers des communes, la quantité des gaz à effet de serre (GES) évités grâce aux installations, et les subventions énergétiques de l'État évitées annuellement.

Cette action est en synergie avec le Programme ACTE « Alliance des Communes pour la Transition Energétique » de l'ANME puisqu'elle donne suite aux résultats des audits énergétiques qui ont été réalisés - par le Programme ACTE - sur tout le patrimoine communal et qui ont permis d'identifier le potentiel d'investissement en installations photovoltaïques raccordées en basse tension. Ce Programme a été réalisé avec la contribution financière de la Coopération Suisse.

Contribution au fonds fiduciaire de la Banque mondiale « ESMAP - Energy Sector Management Assistance Program »

L'Italie a cofinancé en 2018 pour un montant d'environ 5.1 millions d'euros le fonds fiduciaire de la Banque mondiale « ESMAP - Energy Sector Management Assistance Program » dans le cadre duquel ont été réalisées les études de faisabilité technique pour l'interconnexion électrique Italie-Tunisie (Elmed). ELMED est promu par TERNNA et son homologue tunisien STEG et envisage la construction d'une liaison de 230 km d'une capacité de 600 MW, avec un point d'arrivée en Sicile. En permettant le commerce d'une énergie propre et compétitive, le projet ELMED intégrera les sources d'énergie renouvelables et réduira les émissions de carbone, ce qui rendra le secteur de l'énergie plus viable financièrement et attirera des investissements en Tunisie. La Banque mondiale a récemment approuvé un financement de 268,4 millions d'USD pour la mise en œuvre des travaux. Le projet ELMED est également soutenu par le Gouvernement italien, l'Union européenne, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, la Banque européenne d'investissement et la Banque allemande de développement KfW.

Budget : EUR 5,1M

Début des activités : 2018

Organisme de mise en œuvre : STEG

Objectif général : Assurer une plus grande sécurité, durabilité et résilience dans l'approvisionnement en énergie, ainsi que le développement des échanges d'électricité produite à partir de sources renouvelables comme levier vers de nouveaux investissements dans les centrales de production d'énergie propre.

Programme de Coopération Déléguée - ADAPT

Le Programme ADAPT « Soutien au développement durable du secteur agricole et de la pêche artisanale en Tunisie » est financé par l'Union européenne et mis en œuvre par l'Agence italienne pour la coopération au développement (AICS) en partenariat avec le Programme alimentaire mondial (PAM). Le programme contribue au développement durable de la Tunisie grâce à une approche innovante, équitable et respectueuse de l'environnement, visant à concilier sécurité et autosuffisance alimentaire avec une gestion responsable des ressources naturelles.



AGENCE ITALIENNE
POUR LA COOPÉRATION
AU DÉVELOPPEMENT

Siège de **TUNIS**



Budget : EUR 70M

Début des activités : 2020

Organisme de mise en œuvre :
AICS

Objectif général : Des systèmes de production écologiques et durables améliorent les performances économiques, sociales et environnementales des opérateurs des chaînes de valeurs associées.

Le Programme vise à renforcer les capacités de financement des investisseurs privés dans les secteurs de l'agriculture, pêche et aquaculture à travers la mise en place d'un Fonds d'appui dédié. En intégrant des critères de durabilité, ce fonds encourage réalisation de projets privés d'investissement dans les secteurs agricole et aquacole qui, à travers des pratiques durables et innovantes, ainsi qu'à une utilisation efficiente et responsable des ressources en eau et énergie, contribuent à leur préservation.